

## APPEL A CONTRIBUTION POUR UN OUVRAGE COLLECTIF

*Faire avancer la reconnaissance des Peuples autochtones forestiers du Cameroun:  
Hommage au professeur Godefroy Ngima Mawoung*

**Sous la coordination de :**

Bernard Aristide Bitouga<sup>1</sup>, Armand Leka Essomba<sup>2</sup>, Patrice Bigombe Logo<sup>3</sup>

### ARGUMENTAIRE

Il y a dans le monde plus de 350 millions de personnes autochtones réparties entre 5 000 peuples, dont la situation varie selon le degré de reconnaissance de leurs droits par les États qui les englobent. Marginalisés politiquement, économiquement et culturellement par les événements historiques qu'ils ont subis (conquêtes, guerres, spoliations de leurs territoires et de leurs ressources, atteintes à leurs visions du monde). Ces peuples revendiquent une citoyenneté à part entière dans les États où ils se trouvent. Ils sont porteurs d'aspirations sociales nouvelles qui les motivent à participer de manière effective au processus de gouvernance.

Les « Pygmées » ou paléoafricains sont un mythe vivant, pour leur malheur ou leur bonheur ? La question reste entière. Tout le monde croit les connaître alors que très peu les connaissent véritablement. Ce mot, issu de la culture classique des explorateurs européens du XIX<sup>ème</sup> siècle, porte en lui une masse d'images mêlées de récits de voyages héroïques, de reportages d'exploration, de témoignages périmés. En clair, cette appellation ploie sous le poids des lieux communs archaïques, obsolètes et surtout, tous faux. Cet imaginaire va avec d'autres mythes sur l'Afrique centrale, comme la forêt vierge, les crocodiles et les serpents géants, bien sûr avec les tams-tams et les anthropophages. C'est sur cette base que se décident des reportages pour la télévision, au synopsis prédécoupé qui doit comporter des vues d'un camp de huttes de feuilles, une nomadisation à l'aventure, une chasse à l'éléphant et une récolte du miel... évidemment en 10 jours tout compris, car le temps c'est de l'argent. Et ainsi l'image se perpétue, s'auto-entretient. Ce serait risible, tant c'est ridicule, si ce préjugé (il faut l'appeler par son nom) n'entraînait des politiques publiques ou des initiatives privées.

Les « Pygmées » n'existent pas ; ceux qui existent portent des noms, Baka, Aka, Twa, Bongo, Efe, Sua, Ba-aka, Ba-mbuti, Ba-bongo, Bedzan, Bagyelli parmi d'autres ; chaque communauté a son histoire, sa langue, ses coutumes, sa singularité, ses ambitions, ses relations à ses voisins, ses conflits. Par conséquent ils doivent être étudiés en tant que tels, ethnies douées de leur identité propre. Ensuite, l'on doit noter que ces sociétés individuelles interagissent de diverses manières avec les sociétés voisines, comme partout dans le monde. L'un des acquis de la recherche scientifique de ces dernières années a été, en multipliant les communautés étudiées, de mettre en évidence la grande diversité des situations locales et

---

<sup>1</sup> Bernard Aristide Bitouga, Anthropologue de formation. Il est chargé de cours à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Douala.

<sup>2</sup> Armand Leka Essomba, Sociologue de formation. Il occupe les fonctions de chef de département de Sociologie à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1.

<sup>3</sup> Patrice Bigombé Logo, politiste de formation. Il est enseignant-chercheur au Groupe de Recherches Administratives, Politiques et Sociales de l'Université de Yaoundé 2 (Soa).

régionales, mais aussi de révéler des trajectoires individuelles ou familiales. Coexistent ainsi, parmi les Pygmées, des groupes de chasseurs permanents, des chasseurs temporaires pratiquant l'agriculture, des groupes d'agriculteurs, alternant avec des travaux salariés... Tous les choix économiques existent, qui conduisent à la nécessité absolue de casser l'image des « Pygmées traditionnels » opposés à des « Pygmées acculturés ».

Il faut reconnaître que dans toute l'Afrique centrale, les Pygmées ou paléoafricains (qu'ils soient reconnus ou non comme « autochtones ») subissent, dans la majorité des situations, des actes de discrimination et des formes de racisme qui ne leur permettent pas d'accéder à une pleine citoyenneté, à l'éducation, aux services de santé et tout simplement à la justice. Ce sont ces inégalités que s'attachent à combattre le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies et la Commission africaines des droits de l'Homme et des peuples, par la mise en œuvre de différents textes de droit international signés par les États. Il reste à obtenir que les signataires les appliquent...

La question de la reconnaissance des peuples autochtones continue à se poser avec acuité à l'échelle mondiale. Bien que des efforts ont été faits au niveau international, la situation singulière au niveau des différents Etats où ils vivent, demeure préoccupante. Que ce soit au niveau institutionnel, politique, économique ou social, la question de leur reconnaissance mérite que les chercheurs de différents champs scientifiques puissent mener une réflexion qui pourrait aboutir sur une reconnaissance effective et une meilleure acceptation de leur singularité comme communauté à part entière au sein de l'Etat-nation.

La notion de la reconnaissance a fait l'objet d'intéressement de plusieurs auteurs. Elle a été abordée sur plusieurs aspects scientifiques notamment, sur le plan philosophique, politique, juridique, économique, historique, littéraire...etc. Le terme « reconnaissance » convoie plusieurs sens :

- Action d'accepter quelque chose ou quelqu'un comme légitime ;
- Sentiment qui incite à se considérer comme redevable envers la personne de qui on a reçu un bienfait (gratitude) ;
- Action d'admettre qu'on est l'auteur ou le responsable d'une action (aveu) ;
- Mission de recueil de renseignements d'ordre tactique ou stratégique, sur le terrain ou sur l'ennemi, nécessaire à l'évaluation des situations et à l'action des forces armées.
- Action d'accepter d'autres façons de penser, de sentir ou d'agir

Dans ces cinq acceptions, l'élément commun est la prise en compte de l'action, d'un mouvement, d'un effort à déployer pour le dévoilement d'un phénomène, pour sa maîtrise afin de manifester des actes probants qui le mettent en lumière.

D'un point de vue social, Lazzeri Christian et Nour Soraya (2009), abordent l'importance de la reconnaissance, et même « l'exigence de la reconnaissance » comme un besoin vital de l'homme<sup>4</sup>. En fait selon Thomas Lindemann et Julie Saada (2012), la qualité morale des rapports sociaux ne peut être seulement mesurée à la répartition juste ou injuste des biens matériels, mais aussi sur le fait que la justice doit intégrer de manière essentielle, les conceptions sur la manière dont les sujets se définissent ou s'identifient mutuellement. L'identité ici se traduit comme l'incorporation des structures mentales qui s'appliquent comme une force durable du social. À ce titre, elle joue comme un pouvoir d'assignation et

---

<sup>4</sup> Lazzeri, Christian et Nour, Soraya (dir)., 2009, *Reconnaissance, identité et intégration sociale*. Nouvelle édition. Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre.

de rigidification des identités. La reconnaissance est insérée dans la compréhension des différentiels, des degrés d'ouverture à l'autonomie et à l'émancipation des acteurs sociaux. Pour Hervé Pourtois (2002) la reconnaissance garantit les libertés fondamentales et la justice sociale. Elle précise la forme du processus de décision que l'on doit mettre en œuvre, en particulier lorsque l'on constate des désaccords moraux entre les citoyens. Une politique de la reconnaissance selon l'auteur tend à produire un compartimentage de la société en une diversité de communautés ethniques et linguistiques et de favoriser, ce faisant, un repli identitaire qui porte préjudice à l'existence d'un espace public commun et au développement d'une discussion commune authentique. Selon Annie Lechenet (2010) la reconnaissance est un des concepts essentiels de la théorie de la croyance, à la fois comme adhésion doxique au monde social et comme activation de ses ressorts. La gratification ou l'obtention de reconnaissance, ne peut pas être le mobile d'une action, mais peut renforcer les mobiles que l'on a par ailleurs pour réaliser une telle action. La reconnaissance intersubjective peut être une condition de la citoyenneté, définie comme participation à la vie publique. En effet, le regard reçu de la part d'autres personnes permet à l'individu de construire un rapport à soi et une auto-construction comme sujet. Matthieu Gauthier (2010) quant à lui, définit la reconnaissance comme un opérateur d'identification collective, notamment par l'entremise de la délégation, et donc de création ou transformation des identités collectives, c'est aussi la sphère des luttes symboliques qu'elle nous permet d'interroger, et avec elle celle de la résistance à l'ordre social institué, corrélativement à la subversion des identités. D'après Axel Honneth (2000) la reconnaissance constitue un genre pour trois espèces d'attitudes interpersonnelles, respectivement l'amour, le respect et l'estime<sup>5</sup>.

Au travers de la reconnaissance, l'individu est en mesure de se référer à lui-même sous les modalités positives de la confiance en soi, du respect de soi et de l'estime de soi. Il est très difficile sinon impossible, pour un individu qui n'a pas fait l'expérience consistant à être l'objet d'attitudes de reconnaissance, de développer et de maintenir les attitudes positives envers soi qui y correspondent, respectivement celles de confiance en soi, de respect de soi et d'estime de soi. Et dépourvu de telles relations positives à soi, l'individu manquera forcément des ressources psychologiques nécessaires à la réalisation de soi et donc à son épanouissement en tant qu'être humain. La reconnaissance est donc d'une importance vitale d'une part psychologiquement, puisque sans elle la psyché individuelle demeurerait sérieusement déficiente à l'aune du critère mesurant les conditions de possibilités d'autoréalisation individuelle ; et d'autre part « socio-ontologiquement », parce que sans elle les sociétés et les communautés manqueraient de l'infrastructure sociale ou interpersonnelle qui les fait avant tout tenir ensemble<sup>6</sup>.

Cette contribution à la rédaction d'un ouvrage collectif, vise à traiter la question de la reconnaissance à travers une double posture. Il s'agit dans un premier temps de participer à la reconnaissance scientifique d'un universitaire qui aura durant plus de quatre décennies mené avec passion, obstination et détermination, une riche et brillante carrière dans le champ de l'ethno-anthropologie des Bakola/Bagyeli de la région sud-côtière. Les peuples autochtones forestiers auront été le principal champ/attrait des travaux de recherche aussi bien en tant qu'étudiant, chercheur, consultant et enseignant de celui qu'on appelait

---

<sup>5</sup> Honneth Axel, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf, « Passages ».

<sup>6</sup> Concernant l'aspect socio-ontologique, voir par exemple les remarques d'Honneth sur l'intégration sociale et sa priorité sur l'intégration systémique

affectueusement « l'anthropologue des pygmées ». Dans un second temps, il est question de rendre compte de la situation d'inclusion et d'intégration des peuples autochtones dans les divers pans de leur vie sociale dans un contexte marqué par leur « invisibilité » et la marginalisation sociale à laquelle ils demeurent confrontés. En clair, il s'agit de rendre visible une des figures majeures de l'Anthropologie des Peuples autochtones forestiers d'Afrique centrale en générale et de la région sud-côtière du Cameroun de manière spécifique. Cette démarche veut « mettre en pleine lumière » l'œuvre de ce défenseur de la cause des peuples autochtones forestiers du Cameroun. Lumière noire pourrait-on objecter ! En effet, la place occupée par les travaux du chercheur, le coordonnateur et par la suite l'encadreur de travaux universitaires dans le champ de l'Anthropologie des Peuples pygmées du Cameroun après quatre décennies (1976-2017), reste trop discrètement marquée.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il est de tradition en Afrique de ne reconnaître la valeur des siens que lorsque ceux-ci ont tiré leur révérence. On peut donc légitimement s'étonner de la place marginale accordée aux travaux de celui qui mérite à juste titre d'être considéré comme l'« Anthropologue des Pygmées Bakola/Bagyeli de la région sud-côtière du Cameroun ». L'on est amené à se poser un certain nombre de questions : Qui le connaît ? Qui le cite ? Qui se réfère à lui ? Quel est son héritage scientifique ? Quelle est sa contribution au développement de la « Pygmologie » ? Sans ambages, peu de gens dans le monde universitaire en général et celui des sciences humaines en particulier n'accorde une trop grande importance. On pourrait nous accuser de pêcher par exagération, mais le fait est que très souvent on n'y pense même pas ! Qu'ils s'agissent des journées d'études, de colloques ou de la célébration de la Journée Internationale des peuples autochtones<sup>7</sup>.

#### **CIBLE :**

L'appel à contribution s'adresse aux chercheurs des différents champs des Sciences anthroposociales (Anthropologie, Sociologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Sciences juridiques, etc.) qui s'intéressent aux problématiques relatives aux peuples autochtones forestiers d'Afrique centrale. Les étudiants, notamment les doctorants en formation multidisciplinaire dans les domaines sus-cités sont aussi invités à soumettre leurs propositions d'articles.

#### **THEMATIQUES RETENUES :**

Les différentes contributions des auteurs devront être orientées autour des thématiques suivantes :

- La contribution de l'auteur à la construction de l'identité anthropologique des peuples autochtones ;
- Les politiques publiques locales en faveur des peuples autochtones forestiers ;
- L'état de la recherche universitaire sur les peuples autochtones forestiers ;
- Les identités culturelles et les enjeux de la globalisation chez les peuples autochtones forestiers ;
- La situation de marginalisation sociale des peuples autochtones forestiers ;
- Les défis de l'intégration des peuples autochtones forestiers en matière de participation à la vie citoyenne et politique ;
- Les peuples autochtones forestiers et l'exploitation des ressources naturelles ;

---

<sup>7</sup> La journée internationale des peuples autochtones est célébrée chaque année le 9 août. Elle marque la date de la session inaugurale du Groupe de travail sur les peuples autochtones en 1982.

- La préservation des modes de vie des peuples autochtones forestiers face aux défis de la sédentarisation ;
- La transmission des savoirs locaux comme enjeu de la résilience des peuples autochtones forestiers ;
- L'inventivité des peuples autochtones forestiers dans le secteur de l'économie rurale ;
- Les peuples autochtones forestiers et les réseaux économiques de commercialisation des produits forestiers non ligneux ;

#### **NORMES DE REFERENCE :**

Le comité scientifique porte à la connaissance des contributeurs que les textes à lui soumettre doivent être conformes aux normes suivantes :

- Rédigés en français ou en anglais ;
- Authentiques et originaux ;
- Remplissent les conditions d'une recherche scientifique fondée sur les principes scientifiques et méthodologiques reconnus par la communauté scientifique en sciences Sociales et Humaines ;
- La problématique soulevée est d'une certaine importance et suscite l'intérêt des spécialistes dans son domaine scientifique ;
- Le chercheur se réfère à une documentation et des références bibliographiques fiables ;
- La recherche doit être structurée et rédigée de manière claire, logique et exemptée de fautes d'orthographe ;
- Faire l'exclusivité et ne doivent pas être publiés dans un autre support auparavant ;
- Inclure un résumé (français ou anglais) ;
- Les figures, tableaux et illustrations doivent être numérotés et inclus dans le texte ;
- Le nombre de pages doit être compris entre 12 et 20 pages, bibliographie incluse ;
- Les articles doivent être rédigés en Times New Roman, taille 12, saut de ligne de 1,5, marge de 2,5 ;
- Les articles doivent inclure une biographie de l'auteur ne dépassant pas 150 mots (150 mots pour chaque auteur pour les articles co-écrits) ;
- Les normes APA sont requises pour la présentation des références bibliographiques.

#### **MODALITES ET DELAI DE SOUMISSION :**

- Les auteurs seront notifiés par e-mail, de la décision prise quant à la publication des articles (Acceptation sans modification, avec modification mineure, avec modification majeure, rejet) ;
- Les propositions d'articles doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : bitougar@gmail.com, et ce, au plus tard **le 20 janvier 2023**.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par email : bitougar@gmail.com ou par téléphone au numéro whatsapp+237 677 65 68 99.

#### **COMITE SCIENTIFIQUE :**

Professeur Mbonji Edjenguèlè (Université de Yaoundé 1)  
 Professeur Luc Mebenga Tamba (Université de Yaoundé 1)  
 Professeur Yenshu Vumbo (Université de Buéa)  
 Professeur Robert Kpwang Kpwang (Université de Douala)  
 Professeure Margareth Njikam Savage (Université de Douala)  
 Professeur Antoine Socpa (Université de Yaoundé 1)

Professeur Edouard Bokagne (Université de Yaoundé 1)  
Professeur Armand Leka Essomba (Université de Yaoundé 1)  
Professeur Christian Nelem Bios (Université de Yaoundé 1)  
Professeur Paschal Kum Awah (Université de Yaoundé 1)  
Professeur Pierre-François Edongo Ntede (Université de Yaoundé 1)  
M. Patrice Bigombe Logo (Université de Yaoundé 2)  
Professeur Ignace Bertrand Ndzana (Université de Ngaoundéré)  
Professeure Louise Ba'ana Etoundi (Université de Douala)  
Professeur Joseph Pascal Mbaha (Université de Douala)  
Professeur Deli Tize Teri (Université de Yaoundé 1)  
Professeur Norbert Aimé Melingui Ayissi (Université de Douala)  
Professeur Paul Otye (Université de Maroua)  
Docteur Amélie Mahi (Université de Douala)  
Docteure Julienne Louise Ngo Likeng (Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé)  
Docteur Antang Yamo (Université de Yaoundé 1)

#### **COMITE DE LECTURE :**

Docteur Antang Yamo (Université de Yaoundé 1)  
Docteur Bernard Aristide Bitouga (Université de Douala)  
Docteur Bruno Bekolo Engoudou (Université de Douala)  
Docteur Marcel Nkouandou (Université de Douala)  
Docteur Damas Roméo Tchanga (Université de Douala)  
Docteur Laurain Assipolo (Université de Douala)  
Docteur Nathanaël Assam Otya'a (Université de Bertoua)  
Docteur Jean-Pierre Nguede Ngono (Université de Maroua)  
Docteur Alexandre Ndjalla (Université de Yaoundé 1)  
M. Serge-Patient Makak (Université de Yaoundé 1)  
M. Landry Paul Affa (Université de Ngaoundéré)

#### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

Honneth André, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Edition du Cerf  
- 2002, « Grounding recognition. A rejoinder to critical questions » in *Inquiry*,  
- 45 (4), pp. 499 – 519.  
- 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.  
Lazzeri, Christian et Nour Soraya (dir.), 2009, *Reconnaissance, identité et intégration sociale*.  
Nouvelle édition. Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre  
Léchenet Annie, 2010, « La reconnaissance, condition à l'exercice de la citoyenneté, y  
compris pour les femmes, ou ce que peuvent nous apporter les propositions de Axel  
Honneth », Congrès annuel de l'Association Suisse de Science Politique, Atelier Genre et  
politique, Université de Genève  
Lindemann Thomas et Saada Julie, 2012, « Théories de la reconnaissance dans les relations  
internationales » in *Cultures & Conflits* [En ligne], consulté le 19 août 2022. DOI :  
<https://doi.org/10.4000/conflits.18461>  
Rémi Bazailas-Chaminade, 2009, « La satisfaction du besoin de reconnaissance », IAE de  
Toulouse, Mémoire de Master en Management des Ressources Humaines.